

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 1 juin 2017**

**DCM N° 17-06-01-12**

**Objet : Bilan 2016 de l'Ecole des Sports et perspectives 2017.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

A la lumière de son positionnement légitimé par les jeunes et les acteurs des quartiers, la municipalité a voulu inscrire l'action de l'Ecole des Sports dans les objectifs du Contrat de Ville 2015-2020. Début 2016, un projet intitulé "ni passifs ni résignés, ensemble dans l'action" 2016-2018 a donc été élaboré par l'Ecole des Sports. Il a pour objet de réduire les déséquilibres d'accès à la pratique sportive dans les quartiers prioritaires et de renforcer la dynamique partenariale autour de la jeunesse dans ces quartiers.

L'Ecole des Sports continue d'être attractive. Compte tenu de la diversité des projets menés et de la participation de l'Ecole des Sports à de nombreux évènements initiés par les services ou par ces partenaires, le nombre de jeunes touchés par l'Ecole des Sports augmente depuis 2009 (+ 40%). Le nombre de jeunes inscrits est, quant à lui, à peu près stable. Comme les années précédentes, près de 450 jeunes de 6 à 17 ans et issus des quartiers prioritaires sont inscrits à l'Ecole des Sports en 2016. Environ 180 d'entre eux, dont 70 à 80 adolescents, sont venus au moins une fois par semaine depuis la rentrée de septembre 2016. La moitié des jeunes inscrits à l'Ecole des Sports ne sont par ailleurs inscrits nulle part ailleurs (ni en centre social, ni à la prévention spécialisée, ni dans une MJC et ni en périscolaire). Enfin, plus de 2 jeunes sur 3 inscrits à l'Ecole des Sports ne sont pas licenciés dans un club sportif. Pour autant, l'attractivité naturelle du sport ne suffit pas systématiquement notamment pour attirer le public adolescent. La réflexion sur les activités à mener doit donc être permanente et en lien avec nos partenaires, afin d'assurer une offre cohérente et complémentaire.

Cette première année d'exercice du projet Contrat de Ville de l'Ecole des Sports a permis d'ouvrir un peu plus le dispositif sur les partenaires des quartiers mais aussi sur les autres professionnels de l'éducation par le sport. La multiplication des échanges a permis de faire émerger des projets communs. Certains ont pu être menés cette année, comme la convention partenariale avec la Mission Locale permettant de proposer 2 h d'activités physiques et sportives hebdomadaire pour les jeunes demandeurs d'emploi. D'autres restent à réaliser sur 2017 (camp sportif commun avec le CMSEA, projet de remise en forme des adolescentes de la Grange-aux-Bois avec l'APSIS, projet Allez les Filles sur la Patrotte, en lien avec l'APSIS et le centre social). Par ailleurs, l'Ecole des Sports a participé à divers évènements initiés par

ses partenaires de quartier : semaine de prévention sur Bellecroix, fête des cultures et olympiades sur la Patrotte, fête du sport scolaire sur Sablon, fêtes de quartier, etc. L'Ecole des Sports a par ailleurs co-organisé, en lien avec les Eclaireuses et Eclaireurs et de France, un jeu de piste sur la thématique européenne dans le cadre de la semaine de l'Europe. Il a permis de rassembler plus de 120 jeunes et de 15 structures de quartier.

L'Ecole des Sports a également poursuivi en 2016 son objectif de faire découvrir les activités physiques et sportives aux jeunes. En lien avec les clubs de la Ville, des cycles longs d'initiation au hockey sur glace, au street golf ou encore au foot free style ont été proposés. De manière plus ponctuelle, les jeunes ont pris part à des séances de pétanque et d'escalade. Les éducateurs ont également enrichi leur palette d'activités proposées (ultimate, flag foot, tchoukball) par le biais de formations dédiées.

Par ailleurs, afin de réduire les déséquilibres dans l'apprentissage de la natation dans les quartiers prioritaires, l'Ecole des Sports a piloté le projet "J'apprends à nager" en lien avec le service des pratiques sportives.

Le bilan budgétaire de l'Ecole des Sports pour l'exercice 2016 s'établit à 307.944,72 € (dont 288.000 € de charges de personnel et 19.944,72 € de frais de fonctionnement), et a bénéficié d'une subvention de 60.000 € dans le cadre du Contrat de Ville, le solde à charge de la Ville étant de 247.944,72 €.

L'année 2017 sera consacrée aux mêmes objectifs que l'exercice précédent. Ils se concrétiseront par des projets menés avec les partenaires des quartiers. L'Ecole des Sports continuera à être une ressource mobilisable, lorsque cela se justifie, par les partenaires éducatifs des quartiers.

En 2017, le projet se déclinera donc à travers les objectifs et les actions suivantes :

- **Enrichir l'offre ludique et sportive** dans les quartiers prioritaires de Politique de la Ville : ouverture d'une Ecole des Sports sur les Hauts-de-Vallières, projets communs avec les clubs (Triathlon citoyen, stage de sports de combat et des Arts Martiaux), formation des éducateurs sur des pratiques nouvelles (Tchoukball, Kinball, floorball) ;
- **Favoriser l'accès aux pratiques sportives** à tous les publics : poursuite du projet "j'apprends à nager", projet de développement de la pratique sportive féminine, sensibilisation dans les quartiers sur l'intérêt d'une pratique sportive régulière ;
- **Favoriser l'expression des jeunes et développement de la citoyenneté** : développement des actions de bénévolat, accueil du jumelage sportif et participation à l'Eurocamp 2017 ;
- **Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie** : accueil de stagiaires BPJEPS, si possible, des anciens jeunes de l'Ecole des Sports, multiplication des échanges avec les clubs de prévention et la Mission Locale ;
- **Se réapproprier l'espace public** : sortir des gymnases et proposer des activités "hors les murs" à partir du mois d'avril, participation aux événements des quartiers par la mise en place d'une animation d'évaluation de la forme physique, visant à sensibiliser sur l'intérêt d'une pratique sportive régulière, mise en place d'une journée de la forme sur l'un des quartiers ;
- **Renforcer le rôle d'acteur de quartier** : poursuite des échanges avec les partenaires de quartier, mais aussi mise en place de projets communs (Allez les Filles, créneau dédié sur Bellecroix, remise en forme des adolescentes de la Grange-aux-Bois, etc.).

Pour atteindre ces objectifs, l'école des sports prévoit d'intégrer les personnels d'une part dans des cycles de formation autour des liens entre le sport et des problématiques sociales, et d'autre part dans un réseau national de l'éducation par le sport.

Enfin, dans un souci de pouvoir à nouveau porter une analyse concrète sur l'action du dispositif, celui-ci sera évalué en début d'année 2018.

Au regard des éléments d'évaluation pour l'exercice 2016 et des objectifs et actions mentionnés, il est proposé au conseil municipal de valider les orientations 2017.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville d'animer les quartiers, de réduire les inégalités d'accès aux loisirs et d'éduquer par le sport,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016,

**CONSIDERANT** le bilan 2016 du projet Contrat de Ville "Ni passifs ni résignés, ensemble dans l'action" de l'Ecole des Sports,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

### **DECIDE :**

- **D'ADOPTER** les orientations 2017 du projet Contrat de Ville de l'Ecole des Sports.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre du projet 2017.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguee,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20

Dont excusés : 15

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**